

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT 2023

Compte de résultat

Charges

	2023	2022
Charges d'exploitation (I)	31 607,47 €	15 484,76 €
Achats	9 588,24 €	1 607,34 €
Autres charges externes	2 412,85 €	30,00 €
Autres services extérieurs	19 606,38 €	13 847,42 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	337,60 €	311,70 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	27 310,27 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	31 945,07 €	43 106,73 €
Solde créditeur		
Excédent	23 543,68 €	

Produits

	2023	2022
Produits d'exploitation (I)	31 693,07 €	18 703,33 €
Cotisations	19 980,00 €	16 677,53 €
Subventions	2 500,00 €	1 500,00 €
Autres produits	9 213,07 €	525,80 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels (III)	23 795,68 €	21 605,28 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	55 488,75 €	40 308,61 €
Solde débiteur		
Déficit		-2 798,12 €

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT 2023

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	139,96 €	0,00 €	139,96 €	158,16 €
Total 2	139,96 €	0,00 €	139,96 €	158,16 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	50 020,62 €	0,00 €	50 020,62 €	25 997,40 €
Total 3	50 020,62 €	0,00 €	50 020,62 €	25 997,40 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif			50 160,58 €	26 155,56 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	79 342,36 €	79 342,36 €
Report à nouveau)	-53 932,06 €	-51 133,94 €
Résultat)	23 543,68 €	-2 798,12 €
Total 1	48 953,98 €	25 410,30 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	1 074,60 €	745,26 €
Total 4	1 074,60 €	745,26 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	132,00 €	0,00 €
Total 5	132,00 €	0,00 €
Total Passif	50 160,58 €	26 155,56 €

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2023

Les états financiers de SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023 par les données suivantes:

Total du bilan	50 160,58 €
Total des produits	55 488,75 €
Résultat de l'exercice	23 543,68 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2023, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

- Transfert au SNTA depuis le SPASAF de la section Servair. 69 adhérents en une fois le 1er Juillet 2023. Ce transfert d'adhérents fût assorti du transfert de la trésorerie spécifique de cette section, fusionnée avec celle du SNTA

- Succès électoral de la section SNTA-ADP qui passe les 28,9% des suffrages et devient la deuxième OS des Aéroports de Paris.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	139,96 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2023	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Réserves	79 342,36 €			79 342,36 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	-51 133,94 €		2 798,12 €	-53 932,06 €
Résultat	-2 798,12 €	26 341,80 €		23 543,68 €
Total Fonds Syndicaux	25 410,30 €	26 341,80 €	2 798,12 €	48 953,98 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a enregistré en comptabilité pour 31 693,07 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	73 402,31 €
Reversement de cotisations	53 422,31 €
Subventions	2 500,00 €
Autres produits d'exploitation	9 213,07 €
Produits financiers	0,00 €
Total des ressources courantes	31 693,07 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0.0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.